

La culture et le développement local

Mémoire sur la proposition de Politique de développement
culturel de la Ville de Montréal

Février 2005



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
La CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal	3
La culture dans nos quartiers.....	4
ENJEUX LOCAUX DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET RECOMMANDATIONS.....	5
1. La rétention des artistes, organismes et entreprises du secteur de la culture	5
2. La réalité entrepreneuriale dans le secteur culturel	7
3. La relève, les pratiques émergentes et les petits événements.....	8
4. La culture dans la communauté	10
CONCLUSIONS.....	12

INTRODUCTION

La politique de développement culturel de la Ville de Montréal constitue une avancée importante dans la reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement de la ville. Elle exprime une volonté de la part de la Ville de Montréal de soutenir davantage les actifs, d'accroître le dynamisme culturel de la métropole et de rendre plus cohérentes et proactives les interventions en matière de développement culturel. Elle réaffirme en outre la volonté des élus de faire de Montréal une métropole culturelle. Étant donné la place prédominante qu'occupe la culture dans le développement local, et particulièrement dans le développement de quartiers centraux comme le Centre-Sud et le Plateau Mont-Royal, la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal ne peut que saluer les efforts que met la ville à développer et à soutenir davantage l'activité culturelle.

Le présent document vise à bonifier cette politique à la lumière de la réalité propre aux acteurs du milieu de la culture du territoire Centre-Sud/Plateau Mont-Royal et de l'approche de développement local qui caractérise les interventions de la CDEC. Plus spécifiquement, la CDEC souhaite que soient accentués dans la politique de la Ville :

1. la rétention et l'attraction des artistes, organismes et entreprises du secteur culturel dans les quartiers centraux
2. la réalité entrepreneuriale des créateurs, organismes et entreprises culturels et les besoins qui en découlent
3. le soutien à la relève, aux pratiques émergentes et petits événements
4. la reconnaissance de l'apport de la culture dans la communauté et le soutien aux initiatives locales.

Nous présentons d'abord brièvement la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal ainsi que son intérêt et son intervention dans le secteur de la culture.

La CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal

Depuis 1986, la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal travaille activement au développement économique et à l'amélioration de la qualité de vie de la population des quartiers Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Saint-Louis et Mile-End. Elle favorise la concertation et suscite la prise en charge du développement économique et social par les individus, les organismes, les entreprises et les institutions de son territoire. Depuis 2003, la CDEC est reconnue comme Centre local de développement (CLD) pour son territoire d'intervention.

Organisme de développement local, la CDEC privilégie une approche de développement économique communautaire. Cette approche est globale et intégrée. Elle lie le développement économique et le développement social et s'inscrit dans une perspective de lutte à la pauvreté. Elle vise l'empowerment des communautés locales et privilégie les approches territoriales. Enfin, elle développe des pratiques et

des projets de concertation et de partenariats entre différents acteurs du milieu au service de la communauté¹.

Pour aider au développement du territoire qu'elle dessert (Centre-Sud/Plateau Mont-Royal), la CDEC dispose de différents outils. D'abord, la CDEC est un organisme de concertation dont le conseil d'administration représente l'ensemble des acteurs du milieu (résidents, gens d'affaires, institutions, organismes communautaires, milieu culturel, syndicats) et constitue donc un lieu d'échange privilégié concernant les enjeux liés au développement du territoire qu'elle dessert.

La CDEC intervient directement dans le développement local de son territoire par différents moyens :

- la concertation multisectorielle (Table d'Aménagement pour le Centre-Sud, comité multisectoriel Saint-Louis Mile-End, participation aux tables de quartier)
- la coordination et le soutien aux projets de revitalisation de quartier (Sainte-Marie en action, développement de la zone industrielle du Mile-End et de l'Est du Plateau Mont-Royal)
- le soutien à l'entrepreneuriat, l'aide au plan d'affaires et le conseil aux entreprises
- le financement d'entreprises à but lucratif et d'économie sociale, par le biais du programme Jeunes promoteurs (JP), du Fonds local d'investissement (FLI), de la SOLIDE, du Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM) et du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDÉES)
- l'aide à la gestion des organismes communautaires et culturels
- le soutien aux initiatives locales qui visent le développement des quartiers et de sa population.

La culture dans nos quartiers

Le territoire de la CDEC accueille des théâtres reconnus pour leur contribution à leur discipline (le Quat'sous, L'Usine C, Pol Pelletier et bien d'autres), des troupes de danse de renom (Marie Chouinard, Lalala Human Steps), des innovateurs et des innovatrices en arts visuels, en design de mode (Philippe Dubuc), des organisations et salles de spectacle assurant la relève en musique (SOPREF, Café Chaos, Sala Rossa), des événements originaux misant sur l'appropriation de l'espace public par la population et la mise en valeur de la diversité culturelle (Nuit Blanche sur Tableau Noir, Paysages Éphémères, Fringe, Nuits d'Afrique) ainsi que des lieux, entreprises et événements se situant au carrefour des arts et de la technologie (Ex-Centris, Mutek, une foule d'entreprises de création multimédia).

La CDEC a eu le privilège d'appuyer plusieurs de ces talents dans la réalisation leurs projets. Nous croyons que grâce à la culture, principale force d'attraction du territoire, nos quartiers sont désormais des destinations de choix et constituent des lieux où la qualité de vie est enviable et reconnue.

Les données suivantes illustrent l'importance de la culture dans le territoire de la CDEC, et l'importance du territoire de la CDEC pour la culture à Montréal. Ainsi, sur la totalité des entreprises et organismes situés à Montréal,

- 58% des compagnies d'interprétation (danse, théâtre, musique)
- 50% des salles de diffusion (théâtre, spectacles, musique)

¹ Institut de formation en développement économique Communautaire, 1996.

- 33% des artistes, auteurs et interprètes
- 40% des producteurs de films
- 33% des éditeurs
- 28% des designers industriels, graphiques ou d'intérieur

proviennent du Centre-Sud ou du Plateau Mont-Royal². De plus, 15% de la main-d'œuvre du territoire travaille dans le secteur culturel.

La culture constitue donc un facteur important de développement de nos quartiers, en tant que secteur d'activité économique important, mais aussi comme outil de revitalisation et d'insertion. C'est pourquoi le plan d'action de la CDEC et le nouveau PALÉE (plan d'action locale pour l'économie et l'emploi) en voie de réalisation reconnaissent l'importance de la culture et l'identifie comme un secteur prioritaire d'intervention de la CDEC, tant dans ses actions que dans les fonds qu'elle gère. En outre, le soutien au secteur de la culture, notamment les cultures émergentes, a été identifié comme prioritaire dès le début du Fonds d'économie sociale. Le développement culturel constitue aussi une priorité dans les interventions de la CDEC au niveau de la revitalisation de quartier, de la requalification de zone industrielle (notamment dans le Mile-End) et de l'insertion (Sainte-Marie en action).

Cette année, une attention particulière a été portée aux problématiques liées à la localisation des artistes et groupes culturels, notamment en travaillant avec les locataires de la Grover et dans l'appel de projets liés à l'occupation du Carmel.

ENJEUX LOCAUX DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET RECOMMANDATIONS

Quatre enjeux locaux auquel est confronté le secteur culturel méritent selon nous d'être approfondis.

1. La rétention des artistes, organismes et entreprises du secteur de la culture

Le secteur Centre-Sud / Plateau Mont-Royal est fortement façonné par la concentration d'artistes qui y résident, qui y travaillent et qui y consomment. Sur le plan du développement urbain, l'occupation des lieux par les artistes a permis de transformer des quartiers pauvres en lieux prisés pour leur dynamisme et leurs attraits architecturaux. La forte concentration d'artistes contribue aussi au développement économique des quartiers. Elle participe au dynamisme des artères commerciales et constitue une force d'attraction pour les entreprises du secteur culturel, bien sûr, mais a aussi permis le développement d'industries parallèles telles que celles du multimédia, du design et de la mode, par exemple.

La créativité qui émerge de ce milieu constitue non seulement un pouvoir d'attraction important mais participe aussi activement au développement en permettant de trouver des solutions nouvelles et originales aux problématiques urbaines. Ainsi, le bouillonnement créatif lié à la forte présence d'artistes, en plus d'être à la base de l'identité de nos quartiers et, plus largement, de la Ville, constituent une richesse inestimable pour leur développement.

² Données issues du RÉEM (Répertoire des établissements et des emplois de Montréal) 2000.

Toutefois, cette concentration d'artistes et d'organismes culturels est menacée par la hausse du prix des loyers des espaces commerciaux et résidentiels. Face à des conditions salariales faibles ou la faible rentabilité économique des organisations, cette hausse des loyers favorise l'exode des artistes et des groupes culturels, accroît la précarité de la situation des artistes et organismes culturels en plus de nuire à la relève et à l'émergence qui disposent de peu de ressources.

De plus, on assiste à l'expulsion d'artistes ou de petits entrepreneurs culturels de bâtiments industriels lorsque ceux-ci sont revendus ou convertis. La vente de la Grover (bâtiment industriel situé dans le Centre-Sud dans lequel sont regroupés plus d'une centaine de travailleurs autonomes, organismes et petits entrepreneurs du secteur culturel) en vue d'une conversion à des fins résidentielles, et impliquant pour ce faire l'expulsion de ses locataires, constitue un exemple frappant de la situation à laquelle est confronté le secteur culturel.

D'autres organismes songent à se relocaliser, ou sont incités à le faire, dans des quartiers à revitaliser (Est de Montréal, Sud-Ouest, etc.), plus éloignés du centre, où ils pourront trouver des loyers moins chers. Ce faisant, ils s'éloignent toutefois de leur public cible et perdent les bénéfices qu'apportent les quartiers centraux. À long terme, les impacts de cet exode peuvent être extrêmement néfastes pour le dynamisme de ces quartiers lié à la mixité des fonctions, la créativité et l'avant-gardisme de la création montréalaise et, en bout de ligne, pour le développement de la métropole culturelle.

Face à cette situation, il apparaît essentiel que la Ville aille plus loin dans ses engagements que le seul fait de « *se donner un plan d'action et des outils permettant d'intervenir pour consolider et développer les ateliers d'artistes et les ateliers-résidences...* », qui s'adresse essentiellement aux artistes en arts visuels.

La Ville doit selon nous :

- reconnaître l'urgence et l'importance de la situation pour les quartiers centraux
- s'engager à assurer le maintien et le développement de lieux d'habitation, de création et de production accessibles, notamment lorsqu'il est question d'autoriser des changements de zonage
- travailler avec les arrondissements afin de s'assurer que le développement culturel soit favorisé dans la conversion de zones industrielles, notamment dans notre territoire dans la zone industrielle du Mile-End, l'Est du Plateau ou le développement du quartier Sainte-Marie.

Concrètement, la Ville pourrait notamment :

- identifier les besoins de lieux sur le territoire
- identifier les regroupements d'artistes et favoriser le maintien des artistes dans les lieux actuels
- identifier les opportunités et soutenir les groupes dans le développement de projets
- aider à trouver les ressources financières et techniques pour ces projets
- favoriser la conversion de bâtiments, appartenant à la Ville ou non, en vue d'en faire bénéficier le secteur culturel
- coordonner les actions de développement immobilier et économique de la Ville (SHDM, SDM, etc) pour permettre, voire concevoir, l'aménagement de lieux de ce type
- s'assurer que cette problématique soit clairement prise en compte dans le plan d'urbanisme.

2. La réalité entrepreneuriale dans le secteur culturel

Le secteur culturel constitue un moteur du développement économique de la Ville de Montréal et particulièrement de nos quartiers.

Dans le Centre-Sud et le Plateau Mont-Royal, l'industrie culturelle compte pour près de 15% des emplois, sans compter les emplois indirects qui proviennent de l'achalandage créé par cette industrie. De plus, le secteur de la culture constitue un terreau fertile pour le développement de l'entrepreneuriat dans nos quartiers, entrepreneuriat tant privé que collectif et social. En effet, le manque de débouchés et de financement dans le milieu culturel oblige les jeunes créateurs et acteurs de la scène culturelle à s'organiser, à produire et à se financer selon un mode d'entrepreneuriat plus typique des secteurs de l'économie marchande.

Ces « entrepreneurs culturels » constituent un secteur important de l'économie de nos quartiers en créant de l'emploi pour les créateurs, en assurant la relève, en dynamisant le processus créatif et aussi en innovant dans les pratiques d'organisation et de gestion des entreprises.

Cette réalité entrepreneuriale s'applique tant aux créateurs pigistes, considérés comme des travailleurs autonomes, qu'aux organismes à but non lucratif (OBNL), producteurs ou diffuseurs, aux entreprises d'économie sociale et aux entreprises à but lucratif.

De plus en plus, ces individus ou organismes doivent, pour se lancer ou se consolider, aller chercher du financement auprès des ressources d'aide à l'entrepreneuriat et donc faire un plan d'affaires, développer leurs habiletés de gestion, assurer la viabilité de leur « entreprise » en trouvant de nouveaux créneaux ou marchés ou en développant des activités parallèles au processus de création pour en assurer la rentabilité économique.

Face à cette réalité propre aux entrepreneurs, le secteur culturel fait toutefois face à des défis particuliers :

- La rentabilité des activités culturelles ne se mesure pas qu'en termes de profits, mais aussi en retombées sociales, en impacts économiques indirects (dynamisation d'artères commerciales, développement touristique, etc.).
- Le marché local est petit et les coûts d'exportation des productions culturelles sont élevés. En conséquence, les entreprises culturelles peuvent difficilement réussir à être très profitables.
- Les normes et critères des outils de financement pour l'aide aux entreprises ne permettent pas de considérer les retombées sociales, indirectes ou à plus long terme et ont des exigences de rendement économique difficilement applicables au secteur culturel.
- Plusieurs programmes d'aide à l'entrepreneuriat excluent presque d'office le secteur culturel à cause de sa précarité, du risque qu'il comporte, de ses faibles profits ou de sa dépendance face au soutien gouvernemental. C'est le cas notamment du programme Soutien au travailleur autonome (STA) financé par Emploi-Québec.
- Le démarrage d'entreprise, tant pour le créateur-travailleur autonome que pour l'organisme ou l'entreprise privée, est difficile puisqu'il ne peut généralement faire appel aux programmes d'aide

à la culture, qui constitue une part importante et nécessaire de ses revenus, qu'après un ou deux ans d'existence.

- Les travailleurs du secteur culturel, étant donné les maigres profits de l'industrie, sont soumis à des conditions de travail précaires.
- Le conseil des arts de Montréal soutient la création mais ne peut financer les entreprises qui se trouvent donc privées d'une des rares sources de revenus.
- Étant donné le manque de ressources financières, les organismes et entreprises ont du mal à recruter des gestionnaires compétents, ce qui nuit au développement d'une situation financière saine et stable.

Cette réalité du secteur culturel est totalement éludée dans la proposition de politique de développement culturel de la Ville de Montréal. Pourtant, elle doit nécessairement être prise en compte, et des solutions aux problématiques qu'elle soulève doivent être trouvées si l'on veut conserver et accroître le dynamisme culturel à Montréal. Le développement de ce secteur implique nécessairement qu'on s'assure de la viabilité et de la pérennité des créateurs, organismes et entreprises qui la composent et de ceux qui émergent. La CDEC travaille étroitement avec les travailleurs autonomes, les organismes culturels et entreprises du secteur afin de les supporter dans le développement de leurs projets. Elle est toutefois aussi confrontée au manque de ressources et de flexibilité des programmes d'aide à l'entrepreneuriat et des fonds d'investissement.

Nous pensons donc que la Ville a le devoir, dans sa politique culturelle, de reconnaître la réalité entrepreneuriale à laquelle sont confrontés les artistes, organismes et entreprises du secteur culturel et, notamment, de :

- fournir des ressources et un soutien au développement des entreprises et organismes en termes d'aide à l'organisation, la gestion et au développement de marché;
- favoriser le regroupement d'artistes, la mise en commun de ressources et d'expertises, le mentorat ou toute autre forme d'organisation qui permette d'assurer une plus grande pérennité des organisations culturelles ainsi que la qualité des emplois du secteur culturel;
- soutenir financièrement les entreprises culturelles et non seulement les artistes;
- représenter le secteur culturel auprès des autres paliers de gouvernement pour les sensibiliser à ses particularités et à la nécessité d'adapter les programmes et ressources pour mieux y répondre.

Dans les arrondissements comme les nôtres où la culture constitue un secteur d'activités économiques prioritaire, la Ville devrait aussi s'assurer que les arrondissements font tout en leur pouvoir pour que les outils d'aide au développement économique local soient adaptés aux réalités de ce secteur.

3. La relève, les pratiques émergentes et les petits événements

Nos quartiers se caractérisent par la diversité des créations, la multiplicité des organismes et l'avant-gardisme des créateurs. Ils foisonnent d'acteurs et d'organisations culturelles qui participent à cette diversité et qui assurent que Montréal reste à l'avant-garde de la culture dont, entre autres :

- des salles de spectacle favorisant la relève, les musiques émergentes et les productions ethnoculturelles (Café Chaos, Divan Orange, Sala Rossa, Casa Del Popolo)
- plusieurs compagnies de production et lieux de diffusion en danse et en théâtre reconnus pour leur originalité et leur qualité de recherche artistique (Tangente, Espace libre, Usine C, Espace Go)
- une multitude d'événements mêlant les genres et les cultures, de petite et moyenne envergure, qui animent nos quartiers et dynamisent les artères commerciales (Nuit blanche sur tableau noir, Nuits d'Afrique, Mutek, Fringe, Paysages éphémères) en plus de favoriser la rencontre des créateurs, organisateurs et du public.

Cette diversité culturelle se traduit en outre par un mélange de genres et de disciplines qui enrichit nos quartiers. L'industrie du multimédia sur le boulevard Saint-Laurent, par exemple, s'est bâtie sur une intégration des arts et de la technologie, ce qui en fait sa spécificité et lui assure un positionnement distinct. Ce mélange de genres a donné naissance à une nouvelle forme d'arts, les arts médiatiques, a conduit au développement du complexe Ex-Centris, et constitue une force d'attraction et de rétention pour une multitude d'entreprises du multimédia, dont UbiSoft.

Le maintien d'une telle diversité nécessite toutefois une production axée davantage sur l'innovation, la création et la recherche artistique que sur l'aspect commercial ou rentable de l'activité. Les organismes, entreprises et artistes qui la supportent font ainsi face à des défis particuliers. Mentionnons, entre autres :

- les deux ans de carence avant la reconnaissance de la professionnalisation des artistes
- les événements à portée plus locale n'ont pas accès aux programmes qui se basent sur les retombées touristiques
- la difficulté d'avoir une voix au chapitre pour se positionner par rapport aux gros événements (Quartier des spectacles, Francofolies qui veulent changer de plage horaire, Festival du nouveau cinéma vs Festival de Spectra, etc.)
- les problématiques liées à la réalité entrepreneuriale telles que décrites plus haut.

Ces contraintes peuvent nuire au développement des artistes et entreprises et éventuellement limiter le développement de ce secteur alternatif au profit d'une industrie plus commerciale et lucrative, mais moins créative.

La Ville reconnaît l'importance de ce créneau culturel ainsi que le manque de ressources, tant financières que techniques auquel il fait face. Elle reconnaît aussi l'importance des festivals et événements alternatifs. Toutefois, aucun de ses engagements ne vise spécifiquement le soutien à la recherche et à la culture alternative et son engagement de soutenir les festivals semble se limiter aux grands festivals.

Ainsi, la politique propose de créer ou soutenir des événements ou organisations d'envergure tels que les grands festivals, le quartier des spectacles et autres institutions reconnues. Ces événements et organisations à grand déploiement constituent certes des forces d'attraction et de création à fortes retombées médiatiques, touristiques et économiques. Ils ont des impacts sur les quartiers limitrophes du Centre-Sud et du Plateau Mont-Royal et favorise l'emploi chez les créateurs résidents du territoire.

Nous pensons toutefois que la Ville doit affirmer davantage l'apport de la relève, de la culture émergente et des petits événements qui, s'ils ont une portée moins large que les grands événements, contribuent activement au développement des quartiers, à la créativité artistique et sont les garants d'une culture qui se développe, se renouvelle et prend de l'ampleur. Les grands festivals, les grandes institutions sont souvent nées d'initiatives locales dont l'ampleur était insoupçonnée.

La Ville doit s'engager à trouver des solutions pour encourager la culture émergente, la relève ainsi que la survie et la création des petits événements. Il est impératif de s'assurer qu'ils aient accès à des ressources financières, à des lieux de production, de création et de diffusion au même titre que les grands événements et les productions de plus grande envergure. Nous encourageons la Ville à travailler de concert avec les acteurs de la scène locale, les concertations locales et les acteurs du développement local pour trouver des solutions originales à la mise en valeur et à l'enrichissement de cette culture.

Plus spécifiquement, la Ville devrait s'engager, dans sa politique, à :

- Réserver des fonds pour soutenir la relève et l'émergence, au même titre que pour les événements ethnoculturels et les grands événements;
- S'assurer que le soutien aux grands événements et projets (grands festivals, Quartier des spectacles) permette l'émergence et ne se fasse pas au détriment des plus petits événements;
- Travailler avec les concertations locales pour identifier ces créateurs et trouver des solutions originales à la mise en valeur et à l'enrichissement de ces pratiques;
- Travailler avec les arrondissements pour s'assurer que la réglementation et le zonage permettent le déploiement de ces pratiques et événements ainsi que de ses lieux de diffusion;
- Inclure dans les planifications des festivals l'ensemble des petits événements et considérer dans le support aux événements non seulement les retombées économiques et touristiques mais aussi les retombées locales, sociales et urbaines.

4. La culture dans la communauté

La CDEC salue le fait que la ville de Montréal souligne le rôle important de la culture dans le développement social et la revitalisation urbaine.

Dans les quartiers centraux, les problématiques d'insertion sociale et de revitalisation urbaine sont au cœur du développement local. La CDEC peut ainsi témoigner du rôle de la culture dans des projets d'insertion sociale. Depuis 1994, nous avons soutenu et accompagné plusieurs projets d'insertion par la culture, par le biais du Fonds d'initiatives locales (FAMO, FIL, BIL). En effet, plusieurs organismes utilisent l'art et la culture pour intervenir auprès de personnes éprouvant d'importantes difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Par divers moyens, que ce soit par l'écriture journalistique (journal L'itinéraire), le théâtre (la Maison des amis) la sculpture (L'X) ou encore la poésie (La maison de la poésie), les participants peuvent non seulement acquérir des aptitudes et compétences utiles sur le marché du travail, mais également briser leur solitude. Ils peuvent faire le point et agir sur les problématiques auxquels ils font face : décrochage scolaire, toxicomanie, problèmes de santé mentale, itinérance, etc. En partageant ce qu'ils vivent avec leurs pairs et l'ensemble de la communauté par le biais de la culture, ils prennent place dans l'espace urbain. En passant par la création artistique, bon

nombre d'organismes communautaires ont trouvé un puissant véhicule de changement pour les personnes qu'ils desservent et ont contribué à créer des liens entre ces personnes vulnérables et l'ensemble de la communauté.

Dans la même veine, le rôle de la culture dans la revitalisation urbaine est désormais reconnu et intégrée dans nos démarches concertées dans les quartiers du Plateau Mont-Royal et du Centre-Sud. C'est par le biais des Journées de la culture que les commerçants de la rue Ontario se sont mobilisés pour la revitalisation de leur artère. Sainte-Marie en action, projet de revitalisation urbaine piloté par la CDEC dans le Centre-Sud, a su miser sur l'art et la culture pour rassembler les résidants et les groupes autour du projet. Aussi, les événements culturels ont joué un rôle important dans la caractérisation et la dynamisation des artères commerciales telles que le boulevard Saint-Laurent et l'avenue du Mont-Royal.

La culture constitue en outre un important facteur dans la requalification d'anciennes zones industrielles. Ainsi, dans le Plateau Mont-Royal, par exemple, la créativité est au cœur du développement de la zone industrielle du Mile-End. Jeunes designers de mode, entreprises liant les arts et technologies et ateliers d'artistes sont en voie de modifier le visage de cette zone traditionnellement liée à l'industrie de l'habillement.

La politique de développement culturel propose plusieurs engagements qui ont pour but d'intégrer davantage la culture aux projets de développement social et urbain, notamment dans les projets visant à « raccrocher » les jeunes à l'école (3), dans le Programme de revitalisation urbaine et intégrée (4), dans les projets d'aménagement (13, 14 et 15). Elle cherche de plus à favoriser la participation citoyenne dans les réflexions concernant les enjeux du développement culturel et à inciter les arrondissements à faire de même.

L'approche de concertation multisectorielle mise de l'avant par les CDEC permet d'intégrer la culture aux objectifs de développement local de nos quartiers en favorisant les partenariats entre artistes, groupes culturels, gens d'affaire, institutions, groupes communautaires et résidants. La politique devrait reconnaître l'existence de ces concertations locales et leur rôle dans le développement culturel. De plus, cette approche devrait être valorisée dans la réalisation des plans de développement économique et de l'emploi (PALÉE) dont la responsabilité incombe aux CLD ou CDEC et aux arrondissements pour s'assurer que soit pris en compte l'ensemble des facettes du développement local, dont le développement culturel.

Enfin, la Ville devrait s'assurer que le financement des organismes de développement local ainsi que des initiatives locales permettent d'intervenir dans des actions qui mettent de l'avant la culture comme facteur d'insertion ou de revitalisation. Ces dernières années, les bailleurs de fonds, tant des organismes de développement local (y compris les CLD qui relèvent maintenant des arrondissements) que des initiatives locales (tels qu'Emploi-Québec) ont eu tendance, dans les dernières années, à restreindre les normes de financement ainsi que les indicateurs de mesure pour les axer davantage sur des objectifs de développement économique « traditionnel », i.e. la création d'entreprises et le maintien ou la création d'emplois directs. À titre d'exemple, le resserrement des normes du Budget des initiatives locales financé par Emploi-Québec, fonds qui a permis de financer par le passé nombre de projets d'insertion sociale par la culture, a pour conséquence de restreindre l'admissibilité de plusieurs groupes à ce financement.

D'autres projets, tels que le concours de dessin dans Sainte-Marie, qui vise à accroître l'estime de soi et le sentiment d'appartenance des résidents de Sainte-Marie, en plus de créer des liens entre les résidents, les écoles et les artistes du quartier, a du mal à trouver du financement.

Le resserrement des normes et objectifs des bailleurs de fonds et programmes de financement rendent plus difficiles la concertation ainsi que le développement de projets dont les impacts sont à plus long terme, tels que les projets d'insertion, d'aménagement ou de revitalisation qui sont préalables au développement d'emplois et d'entreprises. Étant donné l'importance qu'accorde la politique de développement culturel à ce volet du développement de la métropole, il est essentiel que la Ville se penche sur cette problématique et aide à y trouver des solutions concrètes.

CONCLUSIONS

La CDEC tient à souligner son appréciation de la démarche de la Ville d'élaborer une politique culturelle qui embrasse la diversité et la richesse de l'activité culturelle de la Métropole. Nous reconnaissons le souci et l'engagement de notre Ville à développer et à soutenir davantage l'activité culturelle. La politique de développement culturel propose un ensemble de principes et d'engagements qui visent à maintenir et accroître le dynamisme culturel de Montréal pour faire de la Ville une métropole culturelle.

Acteur important du développement économique local, la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal est consciente du rôle de la culture dans la caractérisation du territoire et dans sa forte contribution à l'activité économique. Les mesures pour assurer une plus grande visibilité, une amélioration des conditions et une plus grande diffusion de la culture contenues dans la politique bénéficieront de façon certaine au développement de nos quartiers.

Afin de soutenir la Ville de Montréal dans la réalisation et l'application de sa politique de développement culturel, la CDEC a soulevé les problématiques locales qu'elle rencontre dans l'appui au développement culturel des quartiers qu'elle dessert et proposé des recommandations et pistes de solutions qui pourraient être incluses dans la version finale de la politique. Particulièrement, la CDEC croit que la Ville doit :

1. favoriser la rétention et l'attraction des artistes dans les quartiers centraux
2. prendre en compte la réalité entrepreneuriale de l'ensemble des acteurs du secteur culturel (artistes, organismes et entreprises) ainsi que les défis particuliers qui en découlent et apporter des éléments de solution
3. soutenir concrètement la relève, les pratiques émergentes et les petits événements
4. soutenir les organismes et initiatives qui permettent d'impliquer le secteur culturel dans le développement des communautés et notamment dans les projets de revitalisation de quartier et d'insertion sociale.

À titre de partenaire de la Ville et des arrondissements Plateau Mont-Royal et Ville-Marie et d'organisme préoccupé du développement de son territoire, développement qui passe nécessairement par la valorisation de la culture, la CDEC assure notre entière collaboration afin que cette politique soit celle d'une grande métropole culturelle.

LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Mémoire sur le projet de
Politique de développement culturel de la Ville de Montréal

CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal

Plan de la présentation

- I. Présentation de la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal
- II. La culture sur le territoire Centre-Sud/Plateau Mont-Royal
- III. Enjeux locaux du développement culturel
 - I. La rétention des artistes, organismes et entreprises du secteur culturel
 - II. La réalité entrepreneuriale dans le secteur culturel
 - III. La relève, les pratiques émergentes et les petits événements
 - IV. La culture dans la communauté

La CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal

- Organisme sans but lucratif indépendant
- Favorise la concertation et suscite la prise en charge du développement économique et social par les individus, les organismes, les entreprises et les institutions de son territoire
- Travaille à l'amélioration de la qualité de vie de la population des quartiers Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Saint-Louis et Mile-End
- Reconnue comme Centre local de développement (CLD)

La CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal

- Conjuguer développement économique et social avec développement de l'emploi et de la main-d'œuvre : concertation et partenariat au cœur des actions
- Philosophie d'intervention basée sur le développement par le milieu pour le milieu : soutenir les initiatives du milieu et mettre de l'avant des projets qui sont profitables à un développement économique harmonieux du milieu
- Offrir des services conseils et gérer divers fonds dédiés aux entrepreneurs, nouveaux ou en expansion, issus du secteur privé ou de l'économie sociale

L'importance de la culture dans nos quartiers

- Le Centre-Sud/Plateau Mont-Royal vs Montréal (établissements ayant un espace commercial) :
 - 58% des compagnies d'interprétation (danse, théâtre, musique)
 - 50% des salles de diffusion (théâtre, spectacles, musique)
 - 33% des artistes, auteurs et interprètes 40% des producteurs de films
 - 33% des éditeurs
 - 28% des designers graphiques, industriels et d'intérieur

L'importance de la culture dans nos quartiers

- 15% de la main-d'œuvre locale travaille en arts et culture
- Facteur important de développement local
 - Identité du quartier
 - Revitalisation de quartier (Journées de la culture, Sainte-Marie en fête)
 - Insertion sociale et en emploi (L'Itinéraire, Concours de dessin et d'écriture dans Sainte-Marie)
 - Requalification de zones industrielles (zone industrielle Mile-End)

Caractéristiques de la culture dans nos quartiers

- Producteurs et diffuseurs reconnus (Rideau Vert, d'Aujourd'hui, Quat'Sous, Marie Chouinard, Lalala Human Steps, Cité-Amérique)
- Avant-gardisme, innovation et émergence (Espace libre, Danse-Cité, Sala Rossa, Local Distribution)
- Diversité et dynamisme des événements (Nuit blanche sur tableau noir, Nuits d'Afrique, Fringe)
- Interdisciplinarité, convergence Arts & technologies (Ex-Centris, Mutek, entreprises multimédia)

Enjeux locaux liés au développement culturel

- I. La rétention des artistes, organismes et entreprises du secteur culturel
- II. La réalité entrepreneuriale dans le secteur culturel
- III. La relève, les pratiques émergentes et les petits événements
- IV. La culture dans la communauté

1. Rétention des artistes, organismes et entreprises – Enjeux

- Rôle central des artistes et groupes culturels
 - Apport du secteur culturel à la qualité du milieu de vie
 - Influence des artistes sur les autres industries (mode, multimédia, design)
 - Secteur générateur d'emplois
 - Impact sur le dynamisme des artères commerciales et le tourisme
- Exode hors des quartiers centraux
 - Hausse du prix des espaces résidentiels et commerciaux
 - Conversion d'immeubles en résidences (ex. Grover)
 - Faibles revenus des artistes, organismes et petites entreprises
- Risque d'érosion de la créativité, du dynamisme et de l'avant-gardisme de la Métropole

1. Rétention des artistes, organismes et entreprises – Recommandations

La Politique devrait:

- Reconnaître l'urgence et l'importance de la situation dans les quartiers centraux pour l'ensemble des acteurs culturels de toute discipline, y compris les groupes et entreprises
- S'engager à assurer le maintien et le développement de lieux d'habitation, de création et de production accessibles, notamment lorsqu'il est question d'autoriser des changements de zonage
- Travailler avec les arrondissements afin de s'assurer que le développement culturel soit favorisé dans la conversion de zones industrielles, notamment dans notre territoire dans la zone industrielle du Mile-End, l'Est du Plateau ou le développement du quartier Sainte-Marie.

1. Rétention des artistes, organismes et entreprises – Recommandations

Pistes d'action:

- identifier les besoins de lieux sur le territoire
- identifier les regroupements d'artistes et favoriser le maintien des artistes dans les lieux actuels
- identifier les opportunités et soutenir les groupes dans le développement de projets
- aider à trouver les ressources financières et techniques pour ces projets
- favoriser la conversion de bâtiments, appartenant à la Ville ou non, en vue d'en faire bénéficier le secteur culturel
- coordonner les actions de développement immobilier et économique de la Ville (SHDM, SDM, etc) pour permettre, voire concevoir, l'aménagement de lieux de ce type
- s'assurer que cette problématique soit clairement prise en compte dans le plan d'urbanisme.

2. La réalité entrepreneuriale dans le secteur culturel – Enjeux

- Développement de l'entrepreneuriat pour compenser le manque de débouchés et financement
- Nécessité de suivre le parcours « traditionnel » de l'entrepreneur: plan d'affaires, programmes d'aide à l'entrepreneuriat, exigences de viabilité économique à court terme

2. La réalité entrepreneuriale dans le secteur culturel – Enjeux

- Programmes et ressources d'aide à l'entrepreneuriat mal adaptés au secteur culturel
 - Exigences de rentabilité économique difficiles à atteindre dans le marché local
 - Retombées à long terme et indirectes (sociales, touristiques, dynamisation de quartier) non reconnues
 - Processus de démarrage/création difficilement finançable (2 ans de carence des conseils des arts)
 - Secteur culturel exclus de certains programmes pcq risqué ou trop dépendant des subventions (STA)
 - Manque de ressources compétentes dû à la faible rémunération et aux conditions précaires d'emploi du secteur

2. La réalité entrepreneuriale dans le secteur culturel – Recommandations

La Politique devrait:

- Reconnaître la réalité entrepreneuriale des artistes, organismes et entreprises du secteur culturel
- Reconnaître l'importance des retombées indirectes et à long terme des projets culturels
- Reconnaître la nécessité d'adapter les ressources, programmes et outils d'aide à l'entrepreneurship au secteur culturel
- Inciter les arrondissements à reconnaître le secteur culturel comme prioritaire dans le développement économique local

2. La réalité entrepreneuriale dans le secteur culturel – Recommandations

Pistes d'action:

- Fournir des ressources et un soutien au développement des entreprises et organismes
- Favoriser le regroupement d'artistes, la mise en commun de ressources et d'expertises, le mentorat
- Soutenir financièrement les entreprises culturelles et non seulement les artistes
- Représenter le secteur culturel auprès des autres paliers de gouvernement pour que les programmes et ressources soient mieux adaptés

3. La relève, les pratiques émergentes et les petits événements – Enjeux

- Avant-gardisme, multiplicité et diversité de la culture dans les quartiers Centre-Sud et Plateau Mont-Royal
 - Salles de spectacles (Sala Rossa, Café Chaos)
 - Théâtre et danse (Espace Libre, Usine C, Tangente)
 - Événements (Nuit blanche sur tableau noir, Fringe, Nuits d'Afrique)
 - Arts médiatiques et multimédia (Ex-Centris, Mutek)
- Scène alternative (pratiques émergentes, petits événements, relève, expérimentation artistique, art communautaire) essentielle à l'innovation artistique et au dynamisme culturel

3. La relève, les pratiques émergentes et les petits événements – Enjeux

- Défis particuliers de ces productions:
 - Critères de reconnaissance du professionnalisme des artistes nuisent à la relève
 - Retombées des événements souvent calculées en termes touristiques; non reconnaissance des événements à portée locale
 - Prédominance des grands acteurs ou événements dans la programmation, la définition des priorités de la Ville, le développement touristique

3. La relève, les pratiques émergentes et les petits événements – Recommandations

La politique devrait:

- Affirmer davantage l'apport de la relève, de l'émergence et des petits événements au développement des quartiers et de la culture
- Assurer que le déploiement de projet de grande envergure (Quartier des spectacles, grands événements) aient des retombées positives sur les secteurs moins commerciaux
- Assurer à ce créneau alternatif l'accès aux ressources nécessaires pour la création, la production et la diffusion
- S'assurer de donner une tribune à ces courants alternatifs dans la planification et les décisions concernant le développement de la Ville

3. La relève, les pratiques émergentes et les petits événements – Recommandations

Pistes d'action:

- Réserver des fonds pour soutenir la relève et l'émergence, au même titre que pour les événements ethnoculturels et les grands événements;
- Travailler avec les concertations locales pour identifier ces créateurs et trouver des solutions originales à la mise en valeur et à l'enrichissement de ces pratiques;
- Travailler avec les arrondissements pour s'assurer que la réglementation et le zonage permettent le déploiement de ces pratiques et événements ainsi que de ses lieux de diffusion;
- Inclure dans les planifications des festivals l'ensemble des petits événements
- Considérer dans le soutien aux événements non seulement les retombées économiques et touristiques mais aussi les retombées locales, sociales et urbaines.

4. La culture dans la communauté – Enjeux

- Importance de la culture dans la réhabilitation sociale et l'insertion en emploi, la revitalisation de quartier et la reconversion de zone industrielle (lutte au décrochage, RUI, conversion d'usines en ateliers de création)
- La culture est un facteur de mobilisation des acteurs du développement local (Journées de la culture dans le Centre-Sud, développement du boulevard Saint-Laurent et de l'avenue du Mont-Royal)
- Resserrement des normes et objectifs des programmes et bailleurs de fonds rendent difficiles la concertation, les projets dont les retombées économiques sont à plus long terme

4. La culture dans la communauté – Recommandations

La politique devrait:

- Reconnaître l'existence des concertations locales, dont les CDEC, et leur rôle dans le développement culturel des quartiers
- Valoriser l'approche de concertation multisectorielle qui permet d'intégrer la culture dans le développement local
- Reconnaître la nécessité de soutenir les organismes de développement local et les initiatives locales qui mettent de l'avant la culture comme facteur de revitalisation, d'insertion et de mobilisation

Merci!